Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 056-215601535-20260708-2026_055-DE

COMMUNE DE PEAULE
Département du Morbihan

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers
En exercice : 23
Présents : 23
Pouvoirs : -
Votants : 23

L'an deux mille vingt-six, le 6 juillet à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué par courrier le mercredi 1er juillet 2026, s'est réuni, salle du conseil en mairie, sous la présidence de Monsieur Jean François BREGER, Maire de PÉAULE

N° 2026-055

PRESENTS : M. BREGER Jean François, DEGRES Lauriane, BOSQUILLON DE JENLIS Eric, ETIENNE Patricia, MOREAU Alain, PROVOST Odile, PARAZINES Claude, CRUAUD Muriel, RYO Nathalie, DE BIZEMONT Loeïza, STEVANT Anthony, LECLAIRE Elodie, GURIEC David, LE PENUIZIC Jean-Marc, DELAUNAY Gwénola, RICHARD Yvon, PERION Erwan, RYO Audrey, TRICHEREAU Benoit, RYO Gaël, PICAUD Nolwenn, ROUSSE Alexandre, RIVIERE Allan

SECRETAIRE : MOREAU Alain

Objet : Vie municipale - Conseil Portuaire du port de Folleux – Désignation de 2 représentants de la commune de Péaule

Le Procès-verbal de la séance a été affiché à la porte de la Mairie
Le 8 juillet 2026

Monsieur le maire rappelle au Conseil Municipal qu'il convient de désigner deux représentants du conseil municipal (1 titulaire, 1 suppléant) au Conseil Portuaire du port de Folleux (le Syndicat intercommunal du Port de Folleux ayant lui, été dissout)

Pour mémoire, par délibération du 30 mars 2026, le conseil municipal a désigné *Alain Moreau titulaire et Jean François Bréger suppléant*, représentants à l'assemblée générale des actionnaires de la Compagnie des Ports du Morbihan.

Proposition : Alain Moreau titulaire et Jean François Bréger suppléant.

Sont désignés à l'unanimité : *Alain Moreau titulaire et Jean François Bréger suppléant*

Le Maire
Jean François BREGER

MAIRIE DE PEAULE (56 Morbihan)